

AVIN • Samedi soir, après les mesures de sécurité décidées

## De l'ambiance mais moins de monde

Moins de monde que d'habitude à la soirée des rhétos de Sainte-Croix, à Avin. L'interdiction aux moins de 16 ans n'y était guère étrangère.

LA SÉCURITÉ avait prévu du personnel en plus pour cette soirée des rhétos de Ste-Croix jugée à risque, si l'on se réfère aux nouvelles mesures de sécurité présentées cette semaine par la ville de Hannut. Un détecteur de métaux était donc prévu sur les lieux. Mais, bizarrement, il n'a été d'aucune

utilité car le personnel de la société de gardiennage ne s'en est pas servi. Le responsable des agents de sécurité jugeait ainsi inutile d'utiliser ce matériel. Pourquoi ? Parce que la population présente n'avait pas « une mauvaise tête »... Malgré les nouvelles dispositions qu'on connaît (détecteur, obligation pour les moins de 16 ans d'être accompagnés...), l'ambiance était donc au top. Les nouvelles règles en vigueur étaient d'ailleurs bien ressenties par les adolescents : « C'est bien de renforcer la sécurité, explique Maxime Noël, 18 ans. Ce qui nous gêne un peu, c'est la présence des policiers dans la soirée. On se sent vraiment surveillé. » Néanmoins, moins de monde que d'habitude fréquentait cette soirée : « Je crois que cela s'explique par l'interdiction d'entrée aux moins de 16 ans, sauf s'ils sont accompagnés, raconte Laurent Appeltans, responsable de la sono AGM. Il faudra le temps qu'on s'y habitue. »

D'ailleurs, quelques dizaines de personnes ont fait demi-tour à l'entrée : une affiche sur la porte présentait les nouvelles obligations et interdictions. Les plus jeunes des ados qui ne connaissaient pas les dernières règles ont dû, malheureusement pour eux, rentrer à la maison ! Mais ces dispositions « draconiennes » sont belles est bien faites pour durer. D'ailleurs, Jean-Claude Jadot, bourgmestre de Hannut faisant fonction, est venu vérifier si tout était bien respecté.

### Les sacs vérifiés

Bien sûr, les organisateurs de la soirée avaient pris les dispositions nécessaires. Tout était vérifié : sacs et... jeunes étaient fouillés, la zone de sécurité (permettant aux gens de prendre l'air sans sortir de l'enceinte de la soirée) était surveillée, des policiers se promenaient dans l'enceinte de la salle et sur le parking... Ces dispositions exigées par le collège échevinal de Hannut ont été respectées à la lettre par tous. Même par la sono, dont les autorités communales craignaient la motivation.

« Je suis à 100 % pour la sé-



L'amusement et la bonne humeur étaient au programme samedi soir, malgré les nouvelles dispositions prises à Hannut.

Heymans

curité, explique Yannick Peigneur, responsable de la sonorisation Red Sound. Les nouvelles obligations sont très bien pensées, et très bien perçues par la majorité des gens. Ce que j'espère, c'est que toutes les sonos, qui sont désormais coresponsables de la soirée, arrivent à les respecter. Aujourd'hui, je me suis débattu pour avoir du personnel en plus, et j'y suis arrivé. Que tout le monde fasse de même dès maintenant. »

Néanmoins, certains adolescents sont d'avis que les soirées à Avin sont aujourd'hui en sur-sis. Du personnel en plus, ça coûte cher, un détecteur de métaux aussi, et les moins de 16 ans refusés à l'entrée, ça ne renfloue pas assez les caisses. De plus, la salle de Avin n'est plus fort convoitée par les jeunes. On lui préfère des salles plus modernes comme à Burdinne ou Lens-St-Remy. Pourtant, samedi soir, quelque 400 personnes étaient présentes. La musique faisait vibrer les cœurs, et les corps se déhanchaient au rythme de la house...

Gwenaëlle RENWART

## Détecteur inutilisé

PHILIPPE-ANDRÉ Timmermans, responsable des agents de sécurité, a été mis au courant à la dernière minute des nouvelles règles en soirée. Il a quand même pu prévoir 5 agents supplémentaires. « Un maître chien surveillait le parking, explique-t-il. Une jeune femme fouillait également les adolescentes. Plus d'autres agents en salle. »

Évidemment, si Philippe-André déployait plus de personnel, ce n'était pas sans reste pour les organisateurs : « En effet, le coût total pour les agents de sécurité sera plus élevé. Ce n'est pas nous qui avons décidé de ses dispositions, donc c'est aux organisateurs à prévoir une somme d'argent supplémentaire. »

En effet, les rhétos du Collège Ste-Croix auront raclé leur fond de tiroir pour payer les agents de sécurité. Pourtant, toutes les normes n'ont pas été

vraiment respectées : le détecteur de métaux n'a pas été utilisé. Pourquoi ?

« Je n'ai pas trouvé nécessaire de l'utiliser aujourd'hui, raconte encore le responsable de Full Security. Je pense que le détecteur de métaux ne doit marcher que lorsque c'est vraiment nécessaire. Si on voit quelqu'un d'un peu bizarre, il sera contrôlé avec le détecteur. Sinon, les agents de sécurité postés à l'entrée fouillent déjà par palpation. C'est déjà bien assez ! »

Même avec cette pensée quelque peu discriminatoire, il ajoute que contrôler tout et tout le monde à 100 % est impossible : « Si un jeune veut rentrer avec de la drogue ou une arme, il le fera. Il suffit qu'il passe ses effets à un ami par la zone de sécurité. »

Sécurité renforcée : oui, mais toutes les normes ne sont pas encore tout à fait respectées.

### EN BREF

● Un peu plus de 400 adolescents étaient présents à la soirée des rhétos du Collège Ste-Croix. C'est effectivement un peu moins que d'habitude dû à l'interdiction des jeunes en-dessous de 16 ans.

● Cette manifestation s'est déroulée sans problème de violence ou de drogue.

● Un détecteur de métaux et 5 agents de sécurité en plus étaient sur les lieux.

● Des policiers en fonction de la zone Hesbaye-Ouest, ainsi que des agents en civil surveillaient l'enceinte de la salle, ainsi que le parking.

● La sonorisation « Red Sound » a respecté totalement ses engagements envers la commune et les rhétoriciens du Collège Ste-Croix. Le son n'a pas dépassé les 90 décibels prévus dans la charte. Cela n'a pas empêché les ados de se déhancher au rythme de la house et de la techno.

● Un papa a même accompagné sa fille âgée de 15 ans. « J'ai pris connaissance des nouvelles obligations pour les soirées dansantes, explique Jean-Luc Ledure. Comme ma fille voulait absolument venir, je me suis rendu à cette soirée avec elle. Cela ne me dérange pas et je préfère respecter les règles. » Militaire de profession, Jean-Luc sait ce que c'est d'appliquer le règlement...

● Jean-Claude Jadot, bourgmestre faisant fonction, s'est rendu sur les lieux de la manifestation pour vérifier si tout était en ordre. Selon lui, les normes principales ont été respectées. Il a seulement peur que les sonorisations ne respectent pas la limite des décibels prévue.

● Carte d'identité, gobelets en plastiques, zone de sécurité... Tout avait été prévu par les organisateurs de cette soirée. Si tout le monde suit le chemin des rhétos du Collège et la sono « Red Sound », les prochaines manifestations ne peuvent que marcher comme sur des roulettes...



Dans une bonne ambiance, on discute et décide des rôles de chacun. Mais sécurité avant tout !



Les agents de Full Security procèdent aux fouilles par palpation. Et personne n'y échappe. J.H.